



■ Point 4 : Travail du dimanche

Nous nous interrogeons sur certains salariés qui semblent être les seuls à intervenir sur leur projet : y'a-t-il un backup prévu ? Pourquoi est-ce toujours cette personne ? Aucune réponse claire.

Nous demandons depuis des années à avoir les heures d'intervention du dimanche. Avec la mise en place de l'outil temps de travail, cela devrait être plus facile. Si nous n'avons toujours pas les prévisions de temps d'intervention, au moins aurons-nous les suivis. La direction réfléchit...

■ Point 7 : Déménagements

La direction renâcle toujours à consulter les CHSCT avant de prendre les décisions en matière de déménagements et nouveaux locaux. C'est pourtant la loi.

Les nouveaux bâtiments étant prévus de longue date, nous demandons à la direction de s'organiser pour ne pas avoir à consulter les CHSCT entre le 4 octobre et fin 2016, période pendant laquelle il n'y aura sans doute plus de CHSCT (suite à un trou dans la loi Rebsamen). Il serait si simple pour elle d'attendre cette période pour n'avoir à consulter personne... La direction s'offusque et finit par dire qu'elle le fera, « si possible »...

■ Point 2 : Informations économiques sur Sopra Steria Group

Une question de vos élus Cfdt : pourquoi le budget annuel de SBS a changé en cours d'année ?! oO nous n'avons jamais vu ça, sauf gros changement de périmètre (rachat ou vente d'une partie d'entreprise, etc.)

Réponse : **le budget a été revu pour ne pas stresser les managers (nldr : et surtout leur permettre d'avoir le maximum de part variable !)**

Et si on faisait pareil pour ne pas stresser les salariés sur les projets tendus ? Pas de réponse...

Globalement, rien n'a changé de manière notable depuis le mois dernier, seule reste la question du BREXIT, qui inquiète la direction. Le taux de change va impacter les résultats du groupe, quant à l'activité, bien malin qui pourra prévoir l'impact.

■ Point 3 : Acquisition d'Active 3D

Avis rendu :

« Compte-tenu éléments fournis, comment rendre un avis avec des éléments aussi peu clair ? »

Pas de prix, pas l'impact sur les comptes, sur la trésorerie, sur les dettes, ni sur les fonds propres qui décident de la participation... Quant aux salariés, on ne sait même pas quel métier ils vont faire, ni si leur salaire et classification sont comparables à celles de Sopra Steria.

Comme dit le poète, c'est un peu court, jeune homme...



■ Retour du Conseil d'Administration Sopra Steria

Notre élu CFDT au Conseil d'Administration fait un retour sur ce qui s'y passe :

- L'Assemblée Générale a voté toutes les résolutions prises par le CA sur les rémunérations des dirigeants. Heureusement, car ces rémunérations sont mises à jour depuis juillet 2015, et les cadeaux financiers pour le départ d'Enaud ont été payés depuis longtemps...
- Les dividendes ont été votés à 1,7€ par action, comme demandé par PP.

Le saviez-vous ? vous avez désormais des « **Représentants des salariés au Conseil d'Administration** ». Ils ont été désignés par le CE (nous avons demandé un vote des salariés, sans succès auprès de la direction ni des Traidu*ion). Contrairement aux élus du CE présents au Conseil d'Administration, **ils ont le droit de vote !**

Qu'ont votés les représentants des salariés ? sur les dividendes comme les rémunérations ?

Il semblerait que les votes aient été **POUR à l'unanimité**.

Bel exemple de prise en compte de l'intérêt des salariés à la façon du nouveau syndicat Traidu*ion. Ou le double langage entre les communications et les actes de certains...

Autres retours du CA :

- 200€ BRUT de plus sur l'intéressement de 2015. **(156€ net environ)** 😊
- Mais aussi : action gratuites (et non à prix réduit comme les salariés lambda) aux top management et aux mandataires sociaux (plus d'une centaine de personnes). **Des milliers d'actions gratuites par personne !** Cela ne se refuse pas, mais oblige légalement à donner qq chose aux salariés... d'où le supplément d'intéressement !

Comme c'est étrange, la direction « oublie » de parler de ce point dans son mail d'annonce aux salariés !

■ Point 20 : travaux RER A été 2016

La direction ne fera rien pour faciliter vos déplacements pendant cette période :

- Pas de mise en place spécifique de télétravail
- Pas de mise en place de navettes
- Pas de mise à disposition de parkings pour les salariés ni de remboursement de frais de parking

Traduction libre : Démerdez-vous !

La seule information positive : on ne pourra pas vous reprocher d'arriver ou de repartir en dehors des plages fixes pendant cette période !



■ Point 1 : Bilan Formation 2015

Le bilan de la formation chez Sopra Steria pour l'année 2015 n'est pas glorieux. Certes, les choses se sont améliorées au 2nd semestre, grâce à la mise en objectif pour les managers du nombre de jours de formation. Et pourtant, **2,3 jours en moyenne de formation par salarié** en 2015(hors contrat pro), contre 3j en 2014 et 66% de salariés formés sur le socle de formation.

La « conduite du changement » suite à la fusion Sopra-Steria a mobilisé beaucoup de jours et de salariés, mais ce n'est pas une formation ! Nous demandons à ce qu'elle soit sortie de ce bilan et mis à part. Dans cette partie, 20% des salariés ont monopolisés plus de la moitié des jours... **Les promesses de la direction d'avoir 1 jour de conduite du changement pour chaque salarié ex-sopra et 1,5 jour pour chaque salarié ex-steria** ont été « oubliées » en cours de route, malgré nos nombreux rappels...

Nous soulignons aussi la faiblesse des « parcours individuels » qui sont censés requalifier un salarié (après des années sans formation ou sur une techno obsolète par exemple). Mais les moyens ne semblent pas à la hauteur, avec seulement 14jours par salarié en moyenne et moins de 150 bénéficiaires. Où est le discours de la direction de proposer ce type de formation pour chaque salarié en insuffisance professionnelle avant d'en arriver au licenciement ? Pour rappel, plus de 200 licenciements en 2015.

Encore cette année, **les femmes sont toujours moins formées que les hommes** : 4,4 jours pour les hommes contre 4,2 pour les femmes. Et tous les chiffres ne sont toujours pas détaillés H/F.

L'âge moyen des formés indique que les salariés plus 'anciens' ne sont pas ou peu formés. **Le nombre de salariés non formés depuis 3 ans et plus augmente**. Toujours aucun effort sur cette population, alors que nous le réclamons depuis des années.

Il est facile de former les nouveaux embauchés aux outils maison, mais ce n'est pas le but. **Le but de la formation professionnelle est au contraire s'employer à ce que les salariés ne se déqualifient pas et restent au fait des outils et technique actuels, standard dans la profession. Pas chez Sopra-Steria, dommage...**

■ Point 10 : Dévolution des CE ex-steria

Dès lors que nous acceptons une dévolution, comme pour un héritage, nous devenons redevables de toutes les dettes des CE d'origine. C'est pourquoi un suivi précis est indispensable avant l'acceptation.

Le cas du CE ex-steria d'Ile-de-France n'est pas encore éclairci. Un souci dans le stock de billetterie nous oblige à repousser de nouveau ce point pour demander des précisions au comptable et au secrétaire. De plus, des créances arrivent au CE alors que tout est censé être fermé.

Nous acceptons la partie de dévolution du CE ex-steria du Nord qui nous revient, selon les vœux des élus de ce CE. Le reste ira au CE I2S dès que celui-ci sera créé.

Pour les CE Ouest et Aquitaine, nous n'avons pas encore tous les éléments comptables.



L'Essentiel : 23 et 24 juin 2016
Comité d'Établissement - réunion ordinaire

Compte-rendu des points importants

■ Point 21 : Primes Vacances

Plusieurs possibilités en fonction de votre appartenance d'origine :

- Pour les ex-Sopra : 198,88€ x nombre de part (1 part pour le salarié + 1 part par enfants de moins de 18 ans à charge)
- Pour les ex-Steria : 504,14€ par salarié
- Pour les ex-Sopra ex-Inforsud : 15% du salaire brut.

Nous attendons des précisions sur ces calculs.

► Pour recevoir directement et mensuellement « L'ESSENTIEL CE » il suffit d'envoyer un simple mail à EssentielSopra-subscribe@yahoogroupes.fr (depuis une adresse électronique perso) ou d'en faire la demande aux Délégués Syndicaux ou aux élus CFDT (la liste des DS et des élus CE et DP est disponible sur intranet Sopra Steria).

Vos élus CFDT au CE :

Titulaires			Suppléants		
Bernard	MOLLIER	Albi / Toulouse	Pierre	GIRAudeau	Rennes
Caroline	RICHARD	Manhattan / Montreuil / Rennes	Donatella	CORAGGIO	Manhattan
William	BEAUMOND	Aix-en-Provence	Représentant Syndical :		
Patrick	PIOT	Manhattan / Montreuil	Olivier	MARTINOT	Mattéi
Nathalie	LACASSAGNE	Albi/Toulouse	Alain	MOIREZ	Toulouse

Consultez notre site

<http://cfdsoprasteria.blogspot.fr/>

Contact : dscfdtsopra@yahoo.com /01 40 67 86 99

Axway : pallombert@axway.com /01 47 17 21 62

SBS : cfdsoprabanking@gmail.com

I2S : contact@cfdtsteria.fr /06 15 32 47 30

HR : nathalie.sicard@soprahr.com /04 91 28 59 18

